

## Réponse du curé de Betpouey à l'Enquête sur les paroisses de 1783.

### **Curé :**

Je soussigné m'appelle Jean Abadie. Je suis né le troisième mars 1720. Je suis natif d'Ousté au présent diocèse. Je ne suis pas gradué. J'ai été ordonné prêtre le 21 décembre 1748. J'ai eu mission pour travailler dans le ministère au présent diocèse, comme vicaire, au mois de mars 1749. J'y ai travaillé toujours depuis sans interruption en cette qualité jusqu'au 6ème novembre 1763.

J'ai été vicaire à Marsous jusqu'au 29ème août 1752. Du 30ème avril 1752 jusqu'au 29ème avril 1756, j'ay été vicaire d'Aucun. Du 30ème avril 1756 jusqu'au 6 novembre 1763, j'ay été vicaire de Luz. Le 7ème novembre 1763, Mgr de Laromagère, évêque, m'a donné la cure de Betpouey. Je suis de plus titulaire de la prébende d'Abbadie d'Ousté dont l'héritier de la maison est patron.

### **Seigneur :**

Il n'y a pas de seigneurs dans la paroisse.

### **Dîmes :**

Le curé seul prend les dîmes à la charge de payer quelques pensions. Il n'y a pas de dîmes inféodées. J'ay déjà déclaré que la cure vaut 1000 livres. Cependant, étant revenu sur chaque partie des dîmes, et toutes choses bien examinées, je crois qu'elle vaut 1200 livres.

### **Etendue :**

Le village de Betpouey est composé de 65 maisons. Chaque particulier a des hameaux appelés germs ; certains y habitent toujours, d'autres dix mois, d'autres huit, d'autres moins, mais il n'y a que sept particuliers qui restent toujours fixés au village. Ces germs sont éloignés du village, les uns d'un quart de lieu, d'autres de demi, d'autres d'une lieue. Les chemins sont très difficiles en tous temps ; ils sont sur les montagnes ; dans certains temps, ils sont inaccessibles à cause des grandes neiges et toujours très dangereux. Il y périt beaucoup de gens. Il y a de grands ruisseaux dans chaque quartier qui grossissent beaucoup par les pluies, surtout dans la fonte des neiges, et alors le plus souvent les ponts sont emportés.

### **Sacrements :**

Il y a environ deux cent quatre vingt communiant. Les personnes les plus âgées sont d'environ quatre vingts ans ; tous ont fait leur première communion parmi ceux qu'ont atteint l'âge de vingt ans, à l'exception de deux ou trois qui ont peut-être vingt six ans ; c'est parce qu'ils ont été domestiques, tantôt dans une paroisse, tantôt dans une autre. Tous les paroissiens au dessus de huit ans sont confirmés.

### **Caractère des paroissiens:**

Tous ont assez d'esprit, mais un peu léger. Ils sont assez dociles à la voix du pasteur qui les exhorte à la vertu, qui les instruit dans leur ignorance et dans leurs doutes, et qui les corrige dans leurs chutes. Ils sont ennemis des procès, ils les terminent assez loyalement par la médiation du (...) d'autres amis charitables. Il y a la vérité toujours quelques brebis galeuses, mais il n'y en a pas qui vive longtemps avec scandale.

### **Métiers :**

Ils travaillent tous à la culture de la terre qui est fort ingrate, leur donnant à peine la moitié de leur subsistance, se procurant d'ailleurs à force de bras et allant à la journée le supplément de leur entretien.

**Service :**

Je fait chaque dimanche la bénédiction et l'aspersion de l'eau. Il n'y a qu'une messe depuis la Toussaint jusqu'à Pentecôte. Je fais le catéchisme chaque jour de fête avant la messe de paroisse, qui se dit en tout temps environ onze heures, l'étendue de la paroisse l'exigeant ainsi, à moins de priver la plus grande partie de l'entendre. Les vêpres se disent à deux heures. Il n'y a d'autres processions ou prières que celles qui sont prescrites par le missel et par le rituel.

**Maître d'école :**

II n'y a pas de maître d'école. Je supplée à ce défaut au moins en hiver. Il n'y a pas de maîtresse d'école, il y a cependant quelques filles qui savent lire.

**Sages femmes :**

II y a une sage femme qui est assés instruite de sa religion et qui est en état d'administrer le baptême en cas de nécessité. Pour ce qui est des règles de l'art, ce n'est pas à moi à le décider, mais je ne la crois pas fort entendue. L'on a recours dans le besoin à un chirurgien.

Tiré de "Archives pyrénéennes" n° 2 - Barèges